

# Conseil communal de Lausanne

---

## Rapport de la commission N° 58

### chargée de l'examen du postulat de Mme Pauline Blanc «Une extension du périmètre de la zone touristique »

---

Présidence :	Mme Gaelle MIELI (soc.)
Membres présents :	Mme Carolina CARVALHO (soc.); M. Louis DANA (soc.); M. Serge TALLA (soc.); Mme Alexandra GERBER (Les Verts); Mme Marie-Thérèse SANGRA (Les Verts); Mme Pauline BLANC (PLR); M. Jacques PERNET (PLR); Mme Klesta KRASNIQI remplace Mme Coralie DUMOULIN (PLR); Mme Gaëlle KOVALIV (EàG); M. Mathias PAQUIER remplace M. Vincent VOUILLAMOZ (v'lib.); Mme Patrizia MORI (UDC).
Membres excusés :	Mme Tatiana TAILLEFERT (Les Verts)
Membres absents :	--
Représentant-e-s de la Municipalité :	M. Grégoire JUNOD, syndic, directeur de CULTURE ET DEVELOPPEMENT URBAIN représenté par M. Fabrice BERNARD, conseiller stratégique à la syndiculture.
Invité-e(-s) :	(pétitionnaires).
Notes de séances	Mme Camille LEMERY

---

Lieu : bureau Métamorphose, 1<sup>er</sup> étage Hôtel de ville

Date : 17.01.2025

Début et fin de la séance : 12h00-13h05

---

La postulante résume les enjeux de son postulat, qui vise à étendre le périmètre de la zone touristique afin de promouvoir le tourisme à Lausanne. Cela vise à développer le tourisme en ville. Elle met en avant le rôle de la zone touristique d'Ouchy dans le rayonnement de la ville et son importance pour la promotion du tourisme. Une extension de la zone touristique pourrait permettre également d'élargir les horaires d'ouverture des commerces également.

Plusieur·e·s commissaires interrogent sur la définition d'une zone touristique et les principales conséquences d'une telle zone, notamment sur la question de l'extension des horaires d'ouverture des commerces.

Le Conseiller stratégique à la syndiculture précise que la définition de zone touristique venait initialement des stations alpines et consiste principalement en la possibilité de bénéficier d'horaires d'ouverture élargis. En ville, il s'agit de zones d'attractivité touristique, en général dépendant des saisons. Dans l'ensemble, un

# Conseil communal de Lausanne

---

travail est fait à l'échelle de la ville pour le développement et la promotion du tourisme. Il rappelle que Lausanne est très compétitive en ce qui concerne le tourisme d'affaire et essaie de développer encore plus le tourisme de loisir. Des initiatives sont mises en place aux niveaux communal et régional pour développer cet aspect afin de mettre en avant la centralité de Lausanne, les offres culturelles et la proximité à la nature. Le commerce a un impact sur le tourisme mais ce n'est pas la raison principale d'un séjour à Lausanne. Les commerçants sont cependant impliqués dans la définition de la politique touristique de la ville. L'un des points problématiques est l'ouverture des restaurants le dimanche. La ville travaille également sur une meilleure communication, surtout électronique, pour promouvoir le tourisme.

Un·e commissaire mentionne la problématique du commerce en ville de Lausanne et réitère l'importance de l'attractivité commerçante de la ville face aux développements actuels. Il précise que l'extension des horaires d'ouverture n'est pas voulue par l'ensemble des commerçants et mentionne l'exemple de Montreux où les magasins peuvent ouvrir le dimanche avec un succès relatif. Il rappelle encore le besoin de s'entendre entre partis au sujet du développement du commerce à Lausanne en tenant compte de plusieurs aspects.

Plusieur·e·s commissaires mentionnent l'importance d'impliquer les partenaires sociaux dans de telles discussions.

Un·e commissaire considère que le postulat a tout son sens en vertu de l'attractivité que peuvent exercer les commerçants pour le tourisme. Il mentionne également d'éventuelles incompréhensions des touristes face à certaines zones avec des commerces ouverts et d'autres non, dans la mesure où le touriste n'appréhende pas la ville en termes de secteurs. Il plaide pour une liberté des commerces de choisir s'ils souhaitent ou non travailler de manière élargie. Finalement, il est rappelé que Lausanne totalise environ 1.2 millions de nuitées par année et que les touristes payent des taxes de séjour, ce qui représente plusieurs millions de recettes par année pour la ville.

Plusieur·e·s commissaires pensent qu'il y a d'autres moyens de promouvoir le tourisme qu'étendre les horaires d'ouverture des commerces.

Plusieur·e·s commissaires mentionnent l'importance d'une ville vivante, le dimanche également, et du tourisme festif.

Un·e commissaire mentionne encore l'importance du sentiment de sécurité pour les touristes et l'enjeu de la mobilité à Lausanne.

La postulante confirme que les commerces sont un aspect important des zones touristiques mais qu'il ne s'agit pas du seul aspect et que les horaires étendus participent à la promotion du tourisme.

Plusieur·e·s commissaires concluent que l'extension de la zone touristique visée par le postulat semble viser principalement l'extension des horaires d'ouverture et s'y opposeront donc en mentionnant qu'un travail de promotion touristique de la ville est déjà fait actuellement.

# Conseil communal de Lausanne

---

---

Vote :            5 oui                    7 non                    0 abstention

**Conclusion(s) de la commission** : Le postulat n'est pas renvoyé à la municipalité pour rapport et préavis.

---

Lausanne, le

Le rapporteur/la rapportrice :  
(signé) *Gaelle Mieli*